

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coopération culturelle Question écrite n° 48846

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur le réseau culturel de la France à l'étranger. Le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale a rendu à la fin de l'année 2013 un rapport d'évaluation des politiques menées au titre de ce réseau. Les auteurs du rapport rappellent la position historiquement pionnière de la France en matière de rayonnement explique qu'elle soit aujourd'hui dotée d'un réseau culturel extérieur qui se singularise par sa richesse et sa complexité. Selon les rapporteurs, s'il demeure aujourd'hui encore le réseau culturel le plus étendu au monde, il doit désormais faire face à de nouveaux défis, dans un contexte de contrainte budgétaire et de concurrence accrue des puissances étrangères. Les auteurs de ce rapport estiment que, pour être en mesure de mener une politique d'influence à même de faire entendre sa voix dans le monde, la France doit donc adapter ce réseau aux réalités contemporaines. Ils suggèrent dans cette perspective de renforcer le pilotage du réseau culturel, d'adapter ses moyens et de développer les synergies en améliorant le pilotage stratégique et la gouvernance nationale. Les rapporteurs proposent ainsi de recentrer l'administration centrale (DGM) sur ses fonctions stratégiques et développer le suivi et l'évaluation des actions du réseau. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette suggestion.

Données clés

Auteur : M. Frédéric Lefebvre

Circonscription: Français établis hors de France (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 48846 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Français de l'étranger

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 février 2014, page 990 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)